



BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE PARTICIPATION

BALLARAT (AUSTRALIE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Programme d'Ambassadeurs Multiculturels
Principal objectif :	Promotion, participation politique des migrants
Période de mise en œuvre :	Action en cours depuis 2009

DESCRIPTION DE L'ACTION

La ville de Ballarat a lancé son programme « Ambassadeurs multiculturels » (Multicultural Ambassadors' Program, MAP) en novembre 2009, avec pour objectif de responsabiliser la communauté immigrante et, par là même, d'encourager les minorités à participer à la vie politique locale.

Les ambassadeurs multiculturels, quelle que soit leur origine (multiculturelle, aborigène ou indigène du détroit de Torrès), doivent cependant être installés à Ballarat depuis au moins six mois et être de citoyenneté australienne. Les ambassadeurs, élus pour un mandat de deux ans, doivent mener des activités d'engagement citoyen et de participation politique. Dans le cadre de leurs missions, ils représentent la communauté multiculturelle auprès des écoles, des associations locales, des associations d'entraide, des groupes industriels et des employeurs.

Depuis 2009, ce programme n'a cessé d'œuvrer à accroître la sensibilisation de la collectivité tout en favorisant la cohésion sociale et l'acceptation mutuelle. Objectifs :

- Accroître la sensibilisation de la collectivité et favoriser l'inclusion des anciennes et nouvelles communautés d'origines culturelles et linguistiques diverses (CALD) de Ballarat.
- Soutenir la prise d'initiatives au sein de la communauté CALD et reconnaître l'engagement des immigrés et des indigènes en faveur de la collectivité de Ballarat, ainsi que leur contribution.
- Défendre et promouvoir les avantages de la diversité culturelle par la formation, les échanges et les célébrations.
- Collaborer avec la municipalité de Ballarat en vue de mettre en œuvre sa stratégie pour la diversité culturelle.
- Promouvoir le programme MAP comme plateforme de formation et d'échanges dans l'ensemble de la collectivité.

Les ambassadeurs multiculturels défendent leur communauté et encouragent la participation des citoyens sur le lieu de travail, au sein de groupes sociaux, religieux et récréatifs, ainsi que dans les établissements scolaires et les associations locales. Par exemple, les ambassadeurs s'efforcent d'impliquer les parents dans la vie scolaire, et ceux qui sont eux-mêmes parents organisent des présentations de leurs pays respectifs auprès des élèves et des enseignants. Une autre initiative s'efforce de promouvoir la participation de la radio, les ambassadeurs réalisant chaque semaine des émissions dans leur langue.

Les ambassadeurs partagent les mêmes valeurs et principes ; tous souhaitent faire une contribution positive au niveau local – ce qui décourage la discrimination et met en lumière les contributions positives des immigrants et des Australiens indigènes à Ballarat.

Pour plus de renseignements : <http://www.ballarat.vic.gov.au/pc/cultural-diversity/multicultural-ambassadors.aspx>

BARCELONE (ESPAGNE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Mesure gouvernementale destinée à amener les gens de cultures et de nationalités diverses à s'associer aux domaines de participation proposés à Barcelone
Principal objectif :	Cette mesure vise en priorité à faire de la « citoyenneté » active une réalité, pour aboutir à la participation de <i>l'ensemble</i> des habitants. Cette action insiste et attire l'attention sur la nécessité de créer des mécanismes encourageant la participation de personnes originaires de milieux culturels et de pays divers dans différents réseaux et domaines de participation à Barcelone.
Période de mise en œuvre :	Action en cours, jusqu'à fin 2019

DESCRIPTION DE L'ACTION

Cette nouvelle mesure gouvernementale découle d'une préoccupation commune portant sur les possibilités offertes aux populations habituellement exclues de vivre une « citoyenneté » active et de participer pleinement via différents réseaux et dans divers domaines. Plus précisément, la mesure s'applique dès lors que l'on détecte un niveau de participation insuffisant du fait de relations de pouvoir culturelles entravant d'une manière ou d'une autre le processus consistant à définir qui participera dans un rôle actif ou passif – ou qui ne participera pas – aux décisions prises par la ville en matière de vie politique et sociale.

L'objectif à long terme est de garantir que la diversité culturelle et religieuse de la ville, définie statistiquement à 25 % de la population à ce jour, soit reconnue et représentée de manière équitable dans les domaines et les réseaux de participation du conseil municipal.

Domaines concernés et objectifs :

Pilier n° 1 : RÉSEAUX DE PARTICIPATION

Objectif : reconnaître et mettre en lumière la diversité culturelle pour renforcer la participation des personnes originaires de milieux culturels et de pays différents dans les réseaux participatifs mis en place par le conseil municipal de Barcelone à l'intention de l'ensemble de la population.

Pilier n° 2 : PARTENARIATS ET RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS SOCIALES ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Objectif : approfondir la connaissance des réalités socioculturelles et des besoins liés à la participation des habitants et contribuer à promouvoir des espaces autonomes laissés à la libre organisation des collectivités, le tout à travers une collaboration avec des acteurs issus de milieux culturels ou autres différents.

Pilier n° 3 : CONSEIL MUNICIPAL DE BARCELONE

Objectif : renforcer la capacité des fonctionnaires et d'autres agents travaillant au service du conseil municipal à intégrer activement la perspective interculturelle dans les actions destinées à encourager la participation citoyenne et la médiation interculturelle.

Pilier n° 4 : RÉSEAUX DE COMMUNICATION

Objectif : intégrer les critères de diversité interculturelle dans les réseaux et médias municipaux.

Pilier n° 5 : PARTICIPATION POLITIQUE

Objectif : faciliter l'exercice des droits politiques des habitants de Barcelone. Il s'agit d'un programme en cours dont les actions variées sont soit déjà mises en œuvre soit en passe de l'être – les dernières devant être développées dans le cadre du programme de travail 2017-2019.

Une coopération sera nécessaire pour mettre en œuvre cette mesure gouvernementale efficacement, c'est-à-dire pour parvenir à l'intégrer dans la structure de la municipalité et dans la ville. Elle est menée à ces fins sous l'égide conjointe du « Conseil pour les quartiers et la participation » et du « Commissariat à l'immigration, à l'interculturalité et à la diversité ».

La mesure prévoit également la participation de nombreux autres acteurs : institutions, services municipaux (service de la communication, service en charge des quartiers) et société civile (conseils d'habitants, réseaux associatifs, organisations locales, ONG ou toute autre forme de « collectif »).

Les retombées de la mesure seront évaluées de trois manières :

- par un suivi des indicateurs définis pour chaque axe de travail, qui permettra de savoir dans quelle mesure les différents objectifs ont été atteints ;
- par la ventilation des indicateurs par sexe et par âge ;
- par une approche méthodologique qualitative d'évaluation des actions menées, que compléteront des discussions et des entretiens informels avec les organisations locales et d'autres groupes de la société civile (formels ou informels).

Pour plus de renseignements :

<http://ajuntament.barcelona.cat/bcnacciointercultural/ca/content/mesura-de-participaci%C3%B3-diversa-2018>

BERLIN NEUKÖLLN (ALLEMAGNE)

RÉSUMÉ DU PROJET

Intitulé :	Schilleria, le Café des jeunes femmes - PolitTalk (<i>Schilleria</i>)
Objectif principal :	Promotion de la participation politique des jeunes femmes
Période de mise en œuvre :	Six mois : de juin à novembre 2017

DESCRIPTION DU PROJET

Le Café des femmes Schilleria est une initiative s'adressant à des jeunes filles et jeunes femmes qui, pour la plupart, sont issues de la migration et sont désavantagées, tant sur le plan social qu'éducatif.

Face à la montée des partis de droite et de la discrimination à l'encontre des musulmans observée partout en Europe, les jeunes filles et jeunes femmes participant au projet ont vivement souhaité aborder des sujets politiques de façon plus approfondie. Le Projet « PolitTalk » a ainsi saisi l'occasion des élections parlementaires, prévues prochainement, pour présenter aux personnes intéressées des informations sur certains sujets politiques et pour renforcer leur motivation à participer au scrutin réservé aux mineurs (baptisé « U 18 »).

Ce projet était axé sur l'éducation politique et l'autonomisation. Il a permis aux participantes de développer leurs compétences en communication et d'apprendre à travailler en réseau. Les discussions sur les partis politiques et le système électoral ont été suivies d'ateliers créatifs et du scrutin à proprement parler. Des écoles et clubs de jeunes locaux ont été invités à participer à cette initiative.

Le projet est mis en œuvre par l'organisation *Madonna Mädchenkult.Ur e.V.*, qui procèdera également à son évaluation. Il est financé par le Fonds social européen, le ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse et le ministère fédéral de l'Environnement de la Protection de la Nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire, dans le cadre du programme « *Jugend stärken im Quartier* ».

POUR EN SAVOIR PLUS...

<https://schilleria.blogspot.de/2017/09/schilleria-polittalk-madchen-werden-zu.html>

BILBAO (ESPAGNE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Conseil local de l'immigration
Principal objectif :	Promouvoir la participation politique des immigrés
Période de mise en œuvre :	Action menée depuis 2011

Le Conseil local de l'immigration est une instance collégiale de nature consultative et informative. Il a pour vocation de veiller à la participation démocratique des associations de migrants et à leur interaction avec d'autres acteurs participant à l'élaboration et à la promotion de politiques relatives à l'intégration et au « vivre ensemble » dans les différents domaines de la vie politique, culturelle, économique et sociale de Bilbao.

Objectifs

1. Participer au programme d'intégration et de coexistence interculturelle mené sous l'égide du conseil municipal de Bilbao
2. Promouvoir l'accès aux informations pour la population étrangère et améliorer la communication
3. Encourager les échanges d'informations, le travail conjoint et la coordination des activités entre les différentes associations de migrants
4. Renforcer les associations de migrants
5. Devenir un interlocuteur sur la question de la situation des immigrés et communiquer les informations en la matière au conseil municipal de Bilbao

Au total, 20 associations de migrants, des partis politiques locaux et le conseiller pour l'égalité, la coopération et la coexistence siègent au Conseil local de l'immigration.

Le Conseil local de l'immigration se réunit en plénière deux fois par an.

Activités à mettre en œuvre en 2018

1. Rencontres avec les associations de quartier destinées à promouvoir la coexistence interculturelle dans les quartiers
2. Deux séminaires de travail entre des associations de quartier et des associations de migrants
3. Échanges d'expériences, promotion de la perspective interculturelle au sein des associations de quartier, création d'espaces de rencontre entre immigrés et population locale
4. Collaboration entre associations pour organiser des activités conjointes dans le cadre de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement (21 mai)
5. Ateliers d'information sur les ressources municipales :
 - guide des ressources ;
 - formalités d'enregistrement en tant que résident ;
 - accès aux subventions locales et rapport financier sur ces dernières.
6. Atelier de suivi sur le Plan municipal pour la citoyenneté et la diversité
7. Séminaire sur le travail d'équipe et sur la généralisation d'un accès direct aux informations pour les associations

8. Élaboration du protocole de communication interne et externe du Conseil local de l'immigration
9. Séminaire sur le langage inclusif et non sexiste
10. Action spécifique menée à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre)
11. Activités pour célébrer la Journée internationale des migrants (18 décembre)

Plus de renseignements : [Conseil local de l'immigration](#)

BOTKYRKA (SUÈDE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Femmes de Botkyrka : coopération à travers un partenariat entre la société civile, la municipalité et l'État pour améliorer la condition sociale et financière des femmes d'origine étrangère.
Principal objectif :	Renforcement des capacités des femmes d'origine étrangère et de leurs possibilités d'accès au marché de l'emploi et/ou à la formation, afin de contribuer à leur autonomie sociale et financière.
Période de mise en œuvre :	Action menée pendant trois années, à partir du 1 ^{er} mars 2018

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'action s'inscrit dans le volet de la stratégie interculturelle de la ville consacré aux femmes d'origine étrangère, groupe cible particulier dont l'accès au marché de l'emploi et de la formation nécessite des réformes structurelles. Le principal objectif du projet est de renforcer l'autonomie de ces femmes. La responsabilité de placer les personnes en mesure de travailler sur le marché de l'emploi incombe à l'Agence nationale suédoise. Or cette agence n'est pas en capacité de remplir sa mission auprès des femmes d'origine étrangère ayant un faible niveau d'études. La municipalité est tenue quant à elle de garantir les droits sociaux et économiques de ses administrés, quels qu'ils soient, et les organisations de la société civile sont des entités locales amenées à entrer en contact avec le public visé du fait de leurs activités. Afin d'accélérer le processus consistant à trouver des structures capables d'accompagner les femmes d'origine étrangère dans leur recherche d'emploi ou de formation, les trois secteurs ont signé un accord de partenariat qui identifie les fonctions premières des parties prenantes (la municipalité, l'Agence nationale pour l'emploi et les trois organisations de la société civile concernées). Cet accord met en outre l'accent sur ce qui doit être fait différemment et conjointement pour que le projet soit couronné de réussite.

Le partenariat repose sur trois principes fondamentaux : 1. Pour atteindre les objectifs fixés, la planification des activités et des formations ainsi que la conception des structures doivent impérativement s'appuyer sur des connaissances empiriques. Le public visé possède ces connaissances. 2. Le partenariat se fonde sur la création conjointe, le dialogue mutuel et l'égalité entre les différentes parties prenantes. 3. Un/e chargé/e de recherche réalisera un suivi du projet pour vérifier que les actions menées correspondent bien à ce qui doit être fait – et ce qui doit être fait est défini pour l'essentiel par les femmes elles-mêmes.

Les principaux résultats escomptés à l'issue des trois années sont les suivants :

- Ouvrir le marché de l'emploi aux femmes d'origine étrangère.
- S'assurer que les participants considèrent les activités conduites comme un moyen de renforcer leur autonomie et de leur ouvrir de nouveaux horizons.
- S'assurer que les participants se sentent maîtres de leurs choix et savent tirer parti des possibilités qui leur sont offertes.

Exemple d'activités planifiées à ce jour :

- création de réseaux ;
- cours de langues ;
- formation professionnelle ;
- soutien psychosocial ;
- formations pour le personnel travaillant avec les femmes sur l'approche interculturelle, l'élaboration de politiques de valorisation et l'égalité de traitement ;
- formation de base sur le civisme pour les femmes.

Les activités évolueront au cours des trois années que durera le projet en fonction des demandes et des besoins exprimés par les femmes.

Un suivi sera réalisé tous les trois mois. Des indicateurs et des outils de mesure communs seront mis au point par le comité conjoint. Le/a chargé/e de recherches externe apportera son concours en la matière de manière à définir des indicateurs pertinents, axés spécifiquement sur les effets/résultats attendus.

L'action fera l'objet d'une procédure d'évaluation conduite par le comité conjoint ainsi que par chaque organisation/autorité concernée.

Le partenariat a été signé et les activités ont démarré grâce à la coopération de l'État, de la municipalité et de la société civile. Les activités seront élaborées conjointement par les partenaires et le groupe cible afin de garantir leur qualité.

BRAGA (PORTUGAL)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	(RÉ)ÉCRIRE NOTRE VOISINAGE
Principal objectif :	Approches intégrées pour la participation active dans la vie sociale et civique
Période de mise en œuvre :	Action menée pendant trois années (mars 2017 à février

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le projet (RÉ)ÉCRIRE NOTRE VOISINAGE sera mis en œuvre pendant trois années dans trois quartiers de Braga, au Portugal. Outre la réhabilitation des quartiers de logements sociaux d'Enguardas, de Santa Tecla et de Picoto, huit activités seront menées au sein de la population locale dans le cadre du projet.

1. TRANSCRIRE

Cette activité consiste à transcrire, dans les quartiers de logements sociaux, un ensemble d'actions de coopération élaborées pendant la première année par une équipe chargée de la « transcription de l'espace ». Les actions en question sont destinées à sensibiliser les habitants aux caractéristiques de leur environnement spatial et à des valeurs sociales et culturelles, à travers une interaction avec les résidents.

Outre la collecte de photographies et de documents, le projet prévoit l'organisation d'une archive, d'un atelier international et d'une exposition ainsi que la publication d'un ouvrage présentant les résultats de l'action.

2. QUI A PEUR ?

Il s'agit d'un projet pédagogique mis en œuvre par l'école de Nogueira, dont l'objectif est d'encourager une interaction plus étroite entre les Roms (et leur culture) et les habitants du quartier ; le projet vise à lutter contre le décrochage scolaire et à promouvoir des valeurs telles que le respect d'autrui et de la diversité, à travers des activités de danse, de théâtre et de musique.

3. CENTRE COMMUNAUTAIRE D'ENGUARDAS

Cette activité, que l'Associação Famílias est chargée de mettre en œuvre, s'adresse en priorité aux familles locales. Elle vise à développer des réponses intégrées destinées à réduire l'exclusion sociale et l'isolement et à améliorer la participation civique, le développement social et la solidarité locale.

4. CHORALE ET ENSEMBLE MUSICAL

Action menée par le Conservatório Bomfim, dont le but est de mettre le potentiel de la musique au service de l'intégration sociale des enfants et adolescents roms, en constituant une chorale et un ensemble musical.

La chorale se composera de 30 enfants et adolescents habitant le quartier des logements sociaux de Santa Tecla ; il est également prévu de mettre sur pied une formation musicale de 15 instruments et d'organiser plusieurs concerts publics.

5. FORMATION DE RESPONSABLES LOCAUX

Projet piloté par *BragaHabit* en vue de renforcer les capacités dans les quartiers de logements sociaux, afin de garantir la pérennité de toute autre mesure qui y serait mise en œuvre.

À ces fins, *BragaHabit* propose d'associer les groupes de population locale à cette initiative, à la fois en désignant et en formant des médiateurs et des responsables locaux, et en créant des associations d'accueil et d'habitants.

6. LIVRE POUR ENFANTS

Ce projet mené par l'équipe de « transcription de l'espace » donnera lieu à la publication d'un ouvrage illustré de contes populaires gitans, ceci afin de valoriser les traditions et la culture roms et de promouvoir la lutte contre la discrimination sociale et ethnique. L'ouvrage sera présenté et distribué dans de nombreuses écoles primaires de la commune de Braga.

7. PLUS PROCHE | EN ROUTE VERS L'EMPLOYABILITÉ

Cette action confiée à *BragaHabit* vise à créer une dynamique à l'échelle locale qui fasse réellement progresser les compétences, les qualifications et les perspectives d'emploi des habitants des trois quartiers concernés.

8. GROUPE ACTIF DE JEUNES

Projet mené sous l'égide de la Croix-Rouge portugaise (*Cruz Vermelha Portuguesa*), visant à mettre sur pied un groupe actif de jeunes Roms qui recevront une formation intensive leur permettant de s'épanouir d'un point de vue personnel et social.

Une évaluation sera conduite par l'ensemble des partenaires de la commune de Braga pour mesurer les retombées de l'action. Celle-ci sera mise en œuvre grâce à un partenariat réunissant les entités susmentionnées et sera financée par l'UE (au titre du PT2020 | FEDER/ERDF).

Plus de renseignements : [Lien](#)

CASCAIS (PORTUGAL)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Diagnóstico Social (Diagnostic Social)
Principal objectif:	<ul style="list-style-type: none">- Une initiative pour mesurer le bien-être des citoyens- <i>Promotion d'une municipalité participative et cohésive.</i>- <i>Réseaux qui promeuvent le développement social en luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale.</i>
Période de mise en œuvre:	Action en cours

DESCRIPTION DE L'ACTION

La municipalité de Cascais offre à ses citoyens un « Diagnóstico Social » (diagnostic social) par l'intermédiaire d'un organisme qui mesure régulièrement le bien-être des habitants. Son objectif est de faire participer les citoyens et les associations aux débats publics sur les conditions de vie à Cascais, en stimulant les bonnes pratiques citoyennes et en rendant la gestion de la municipalité plus participative et solidaire. Le diagnostic social se combine à une méthodologie du Conseil de l'Europe intitulée « Spiral » (indicateurs de progrès sociétal et responsabilités pour tous » qui vise à étudier les comportements sociaux et le bien-être des citoyens.

Le diagnostic social s'adresse à 240 habitants, indépendamment de leur nationalité et de leur origine ethnique. En outre, le projet associe des élèves de l'enseignement secondaire, de jeunes membres du mouvement associatif de jeunesse, des personnes de plus 65 ans, des universités du troisième âge, des personnes atteintes d'un handicap intellectuel/moteur et des immigrants.

Le projet se développe en deux étapes. Premièrement, les citoyens répondent à des questions sur un large éventail de sujets comme la santé, le logement, la culture et les loisirs, les revenus, l'emploi, l'éducation, etc. Deuxièmement, l'Association les interroge sur leur perception du bien-être à Cascais ; elle leur pose, par exemple, les questions suivantes : « Qu'est-ce que le bien-être pour vous ? » ou « Que feriez-vous pour assurer votre bien-être et celui de vos concitoyens ? ».

Le « Diagnóstico Social » fait partie d'un « Rede Social » ou « Réseau social » qui encourage activement le développement social en luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale et en sensibilisant l'opinion aux problèmes sociaux.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Quem Somos: <http://www.cm-cascais.pt/sub-area/diagnostico-social-de-cascais>

Rede Social: <http://www.cm-cascais.pt/area/rede-social>

DUBLIN (IRLANDE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Réseaux de participation publique (PPN)
Principal objectif :	<ul style="list-style-type: none">- Réseau pour améliorer la participation de la communauté à l'administration locale.- Favoriser l'inclusion sociale- Tisser des liens entre les citoyens et les autorités locales
Période de mise en œuvre	Action en cours

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les réseaux de participation publique (PPN) sont un mécanisme pour une plus grande participation communautaire à la gestion locale et offre des opportunités pour participer aux politiques et à la prise de décision. Les PPN sont des structures indépendantes avec un réseau mis en place dans chaque zone de l'Autorité locale.

Le PPN de la ville de Dublin est le principal lien par lequel le Conseil municipal de Dublin se connecte à la communauté et les secteurs du volontariat, de l'inclusion sociale et de l'environnement.

Il est conçu comme une structure formelle pour la citoyenneté active et la participation, en fournissant un lien pour que l'Autorité locale se connecte avec les groupes communautaires qui favorise la consultation, et permet de faciliter et d'articuler une diversité de points de vue et d'intérêts.

Le PPN fournira aux groupes :

- des possibilités d'influencer la prise de décision
- un accès à l'information - sur les finances, les consultations, les développements
- une formation
- une possibilité de réseautage avec d'autres groupes
- une représentation communautaire et un engagement organisé avec Dublin City Council

Chaque autorité locale est tenue de mettre en place un réseau de participation publique (PPN), de créer sa représentation communautaire du PPN et de fournir des ressources et un soutien au PPN.

Le PPN permettra aux résidents et aux organismes communautaires d'influencer les plans et les politiques pour le développement de la ville de Dublin. Cela se fera principalement par le biais des Comités de politique stratégique (SPC) au sein du conseil municipal de Dublin. Ces comités conseillent et assistent le conseil dans ses travaux et fournissent aux conseillers et aux intérêts sectoriels une occasion de participer pleinement au processus d'élaboration des politiques de l'autorité locale dès les premiers stades. Lorsque le système du comité fonctionne de manière satisfaisante, une grande partie des travaux préliminaires et de fond, la discussion et la recommandation devraient être complétés à ce niveau pour examen final et ratification par le Conseil lors des réunions mensuelles du Conseil.

Parmi les structures auxquelles les membres du réseau sont représentés figurent : les comités de développement local et communautaire du Conseil (L.C.D.C.), les 7 comités de politique stratégique et le comité conjoint des services policiers.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Dublin City: <http://www.dublincity.ie/public-participation-network-ppn>

Dublin City Public Participation Network: <https://dublincityppn.ie/>

DUBLIN (IRLANDE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Subventions pour projets de proximité
Principal objectif :	Encourager la participation et l'implication des habitants à l'échelle de la ville par un accès à des subventions publiques pour des projets de proximité
Période de mise en œuvre :	Action en cours

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le terme de « développement de la collectivité » désigne un processus par le biais duquel les membres d'une collectivité se mobilisent autour d'actions collectives pour trouver des solutions à des problèmes communs. Le conseil municipal de Dublin s'efforce d'accompagner diverses communautés dans leurs activités et projets en encourageant leur participation et leur implication dans la ville grâce à un programme annuel de subventions destiné à financer des projets de proximité.

Ce programme permet à divers groupes – communautés ou bénévoles – de déposer une demande de subvention pour financer des activités aux retombées bénéfiques à l'échelle locale. Pour recevoir une aide au titre de ce programme, le groupe formulant la demande doit être implanté localement et contribuer de manière significative au développement de la collectivité. Seules les demandes portant sur au moins un domaine prioritaire sont examinées.

Les domaines prioritaires sont les suivants :

- Développement de la collectivité
- Inclusion sociale
- Intégration
- Problématiques locales

Les agents du conseil municipal de Dublin travaillant au développement de la collectivité sont chargés de prendre contact avec les habitants des quartiers pour les informer et les assister, et de constituer de solides réseaux sociaux – un impératif pour parvenir à des collectivités viables, inclusives et pérennes. Ils s'emploient à donner à chaque habitant de la ville une chance de participer à la vie de la commune et de faire valoir son droit à être entendu.

ERLANGEN (ALLEMAGNE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Forum des réfugiés
Principal objectif :	Promouvoir la participation politique des réfugiés
Période de mise en œuvre :	Tous les mois depuis début 2016

DESCRIPTION DE L'ACTION

En 2016, la ville d'Erlangen s'est dotée d'un comité pour des réfugiés, dont les 15 membres sont eux-mêmes des réfugiés originaires de différents pays et assurent la médiation entre les institutions et entreprises d'Erlangen et les autres réfugiés, dont ils promeuvent la participation.

Ce comité a pour but de communiquer avec chacune des parties prenantes afin d'intégrer les réfugiés dans la planification et les activités des institutions et des entreprises de la ville, telles que Siemens, le Musée municipal ou la Croix-Rouge bavaroise, par exemple.

Ainsi, en 2016 est née l'idée d'une éventuelle collaboration entre le comité pour les réfugiés, la Croix-Rouge bavaroise et la Ligue des travailleurs samaritains (Arbeiter-Samariter-Bund, ou ASB, un organisme allemand de secourisme) concernant les services médicaux assurés lors de la kermesse annuelle d'Erlangen (Bergkirchweih). L'idée était que les réfugiés suivent les nombreuses interventions, faisant office d'interprètes et de médiateurs entre les visiteurs étrangers de la Bergkirchweih et le personnel médical, la police ou les organisateurs de l'événement.

Ainsi, les volontaires ont suivi une formation aux premiers secours et reçu de nombreuses informations spécifiques au sujet de la kermesse, du lieu où elle se déroulerait et des traditions, ce qui leur a permis de jouer un rôle important lors de la Bergkirchweih de cette année.

Cette initiative a pu voir le jour grâce à une coopération entre Siemens, le Musée municipal, la Croix-Rouge bavaroise, la police, l'agence pour l'emploi et d'autres acteurs.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

<http://www.br.de/nachrichten/mittelfranken/inhalt/erlangen-bergkirchweih-fluechtlinge-rettungsdienst-sanitaeter-100.html>

FERMO (ITALIE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Les familles souhaitent la bienvenue aux migrants !
Principal objectif :	Promouvoir la participation politique d'un groupe diversifié
Période de mise en œuvre :	Action menée pendant deux mois (janvier et février 2018)

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le Système de protection pour les demandeurs d'asile et les réfugiés (SPRAR), créé par la loi n° 189/2002, s'appuie sur un réseau d'institutions locales qui mettent en œuvre les projets d'accueil des migrants forcés en coopération avec des organisations du monde associatif. Ce système prévoit un « accueil intégré » qui va au-delà de la simple distribution de nourriture et de logements, puisqu'il englobe des services d'accompagnement juridique et social et une aide aux migrants forcés destinés à leur faire retrouver une certaine autonomie.

Dans le cadre d'une action expérimentale d'innovation sociale ayant pour objectif de renforcer la capacité de résilience et d'accueil de la population locale, menée au titre du projet SPRAR « ERA DOMANI - COMUNE FERMO » (« C'était demain - Commune de Fermo »), certains des migrants accueillis ont la possibilité d'achever leur propre processus d'intégration sociale en passant une partie de leur séjour dans des familles italiennes.

L'objectif est de dépasser le modèle d'intégration reposant sur l'idée de concurrence pour tendre vers un processus participatif et inclusif dans lequel la population locale participe directement. Ce type d'innovation sociale est mené à titre expérimental dans cinq communes italiennes uniquement, dont celle de Fermo.

Les ménages qui manifestent le souhait d'accueillir des migrants reçoivent une formation et un soutien avant et pendant la période d'accueil. Les critères de sélection sont une forte motivation et la mise à disposition d'un logement adapté (chambre individuelle) garantissant un minimum d'intimité à la personne hébergée.

Le placement dans la famille d'accueil ne peut avoir lieu qu'une fois la procédure d'accueil officielle achevée dans le cadre du projet SPRAR. Les familles hébergent les migrants pendant 6 à 9 mois.

Les retombées attendues pour les migrants sont une plus grande autonomie et une meilleure estime de soi, qui peuvent avoir par la suite une incidence positive sur l'épanouissement personnel, le respect des règles générales et la recherche d'emploi.

Les familles devraient quant à elles ressortir de cette expérience sensibilisées à la condition et à la culture des migrants et prêtes à enclencher un processus de déconstruction des stéréotypes par le biais d'un engagement civique fort. Le fait de partager un même environnement social amène en outre les familles locales et les migrants à participer aux mêmes activités, et donc à partager des objectifs communs et à mutualiser leurs compétences.

Des entretiens individuels et réunions de groupe sont planifiés pour évaluer les résultats de l'action. Concernant les entretiens individuels : des réunions sont fixées avec le/a coordinateur/trice et le/a psychologue, auxquelles prennent part la famille et le migrant, ensemble ou séparément. Il y en a cinq, réparties sur une période d'accueil de six mois : réunion initiale, réunion finale, et trois réunions intermédiaires. Concernant les réunions de groupe : il s'agit de réunions qui donnent

l'occasion aux familles seules ou aux migrants de soulever des problèmes et de promouvoir le partage de bonnes pratiques telles que des outils destinés à surmonter les malentendus interculturels qui surviennent au quotidien.

L'action a été mise en œuvre grâce à un partenariat avec la commune de Fermo et les associations de résidents migrants.

Plus de renseignements : <https://www.facebook.com/EraDomaniProgettoSPRAR/>

www.coopres.it

JEREZ DE LA FRONTERA (ESPAGNE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Conseil local pour les femmes
Principal objectif :	Promouvoir la participation politique des femmes, y compris issues d'un groupe diversifié
Période de mise en œuvre :	Action en cours

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le Conseil local pour les femmes est un organe dont les activités sont complémentaires des travaux du Conseil municipal de Jerez de la Frontera, lesquels visent à associer directement la population à la gestion de la commune. Cet organe possède des fonctions de consultation exercées de manière collégiale. Il est chargé de formuler des propositions et des suggestions relatives aux politiques publiques déployées par la commune de Jerez de la Frontera dans le domaine de l'égalité des chances.

Le maire est le président du conseil ; il est représenté dans cette fonction par le conseiller pour l'égalité des chances. Outre les membres du Bureau, siègent également au conseil un membre de chaque formation politique représentée au conseil municipal ainsi que des représentants d'organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de l'égalité des chances. Cette dernière catégorie englobe par exemple des représentants de la *Fundacion Secretariado Gitano* (association de Roms), de l'Association pour les femmes LGBTi et d'organisations travaillant pour l'inclusion des migrants – à condition que leur structure opérationnelle intègre une section consacrée aux femmes.

Entre autres activités, le Conseil local :

- conseille la municipalité en soumettant chaque année des propositions relatives aux différents programmes et actions qu'il est possible de mener dans le domaine de l'égalité des chances et de la perspective de genre ;
- mène des actions de sensibilisation du grand public aux politiques municipales relatives à l'égalité des chances ; promeut et encourage la participation publique des organisations de la société civile et leur coopération avec le gouvernement local sur des questions liées à l'égalité des chances ;
- encourage la mise en place – et, le cas échéant, effectue le suivi – de processus participatifs liés aux politiques publiques locales sur l'égalité des chances ;
- encourage les programmes de formation et d'autoformation débouchant sur une participation accrue de ses membres et des membres des entités qu'il représente ;
- développe et applique des mécanismes participatifs d'auto-analyse et d'évaluation de ses propres performances ;
- encourage les actions proposant des stratégies originales et des politiques positives pour en finir avec la discrimination fondée sur le sexe et l'identité de genre ;
- veille à ce que la perspective de genre soit prise en compte dans tous les plans et programmes de la municipalité.

LOGROÑO (ESPAGNE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	TENDANCES URBAINES. MICRO OUVERT
Principal objectif :	Participation des jeunes issus de la diversité par le rap et le hip-hop
Période de mise en œuvre :	Action menée depuis 2012

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le projet « Tendances urbaines et micro ouvert » offre un espace de participation aux jeunes de Logroño issus de la diversité. Malgré leur statut officiel d'habitants de la ville, et le fait qu'ils partagent des espaces formels comme les établissements d'enseignement secondaire, ces jeunes continuent à se rassembler à l'écart dans des lieux sociaux informels du fait de leurs origines, qu'elles soient latino-américaines, roumaines, pakistanaises, marocaines, ou autres.

Pour éviter toute ségrégation, la municipalité a suggéré de trouver un centre d'intérêt commun capable de constituer un point de convergence pour ces jeunes, afin de les faire interagir et produire une œuvre collective. Le hip-hop a été choisi comme vecteur de mobilisation des jeunes et la municipalité a mis en place un espace de rencontre ouvert à leur intention, qui encourage leur participation et leur permette d'exprimer leurs émotions par le biais de la culture urbaine et de ses différentes manifestations (danse, musique, arts plastiques, « battles de rap » freestyle, « beat box », etc.).

Un public varié de jeunes issus de diverses origines participe et exprime dans une nouvelle langue, la sienne ou une autre, sa vision du monde et les émotions nées de ses expériences. Il est désormais établi que le hip-hop permet à ces jeunes non seulement de s'exprimer librement, mais aussi d'apprendre à accepter et à respecter la différence. Grâce au travail spécifique mené sur l'interculturalité dans la gestion de l'espace, les productions artistiques témoignent d'une vraie créativité et sont nourries au sein de références culturelles diverses qui leur confèrent une authentique unicité. Cette expérience est devenue un exemple représentatif d'approche à adopter pour faire de la diversité un outil de créativité et d'enrichissement culturel.

S'appuyant sur ces résultats et sur la relation suivie que les jeunes entretiennent avec ce vecteur d'expression qu'est le hip-hop, d'autres éléments ont été introduits pour approfondir divers aspects de la participation démocratique, de la citoyenneté, de la diversité, de la tolérance, de la lutte contre la rumeur, etc., afin de stimuler l'esprit critique des jeunes et leur engagement.

Ce programme fait l'objet d'une évaluation dans la mesure où il compte au nombre des mesures du Plan interculturel de la commune et des projets d'intervention pédagogique et sociale menés auprès des jeunes.

LONDON-LEWISHAM (ROYAUME-UNI)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Jeune maire
Principal objectif :	Mettre le pouvoir et la responsabilité entre les mains des jeunes
Période de mise en œuvre :	Action menée depuis 2004

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'initiative du « jeune maire » de Lewisham est une très solide tentative de confier à la jeunesse un pouvoir et des responsabilités véritables et de la prendre au sérieux. Le « jeune maire » est élu au suffrage direct chaque année et – avec un cabinet de jeunes conseillers – se voit allouer un budget annuel de 30 000 livres sterling pour mettre en place un programme de travail, ainsi que pour surveiller les activités du maire de Lewisham, et du conseil municipal.

Le « jeune maire » constitue pour les jeunes un moyen d'être visibles et de se faire entendre par les décideurs. Il jouit du soutien de jeunes conseillers et d'un panel de jeunes citoyens, et il a accès à tout l'éventail de forums, de réseaux et de conseils scolaires organisés pour et par les jeunes. Le « jeune maire » est élu démocratiquement tous les ans par le biais de tous les établissements d'enseignement de Lewisham.

Le « jeune maire » est élu au moyen d'un processus démocratique mené dans les écoles et les collèges ; il remplit un mandat d'un an et :

- soutient les jeunes de l'arrondissement et leur sert de porte-parole ;
- informe et conseille le maire en exercice sur des questions concernant les jeunes ;
- travaille avec les jeunes conseillers et le panel des jeunes citoyens pour informer l'action du maire, du conseil municipal et d'autres organes décisionnaires ;
- gère un budget d'au moins 25 000 livres sterling.

La plupart des titulaires de la fonction de maire et de conseiller ont fait partie des diverses communautés ethniques de l'arrondissement.

London Lewisham a le programme Young Mayor le plus ancien du pays (il a été lancé en 2004 par Sir Steve Bullock, maire de Lewisham). Il est influent et encourage d'autres conseils municipaux à offrir cette possibilité aux jeunes.

LONDON-LEWISHAM (ROYAUME-UNI)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Assemblées locales
Principal objectif:	Un réseau de forums citoyens qui autonomise la prise de décision et l'action locales
Période de mise en œuvre :	Action en cours depuis 2008

DESCRIPTION DE L'ACTION

Ce programme, lancé en 2008, consiste en un forum au cours duquel le conseil municipal s'adresse aux résidents, aux organisations communautaires, à la police et aux commerces/entreprises pour créer un sentiment d'appartenance et pour améliorer l'environnement et les quartiers (les 18 circonscriptions). Les groupes de planification locaux organisent les réunions, décidant du jour et du lieu – généralement des salles municipales (clubs sportifs, par exemple). La participation augmente et, aujourd'hui, le forum compte 8 agents municipaux à son service.

Ce programme a produit d'excellents résultats et, après huit ans d'existence, la communauté se montre beaucoup plus active dans le processus d'intégration et dans ses efforts d'assistance aux nouveaux arrivants. En outre, des responsables locaux et des militants encouragent les personnes de communautés sous-représentées à participer à la vie sociale et au processus décisionnel.

Chaque assemblée consacre un budget de 15 000 livres sterling aux projets bénéfiques pour le secteur. Les assemblées, présidées par un conseiller, gèrent toutes sortes de questions sociales (équipements pour les personnes âgées, programmes pour les jeunes, etc.), et tous les projets sont éligibles à subvention pourvu qu'ils correspondent aux objectifs et priorités.

Les approches budgétaires varient, couvrant aussi bien les petites initiatives que les fonctions stratégiques. C'est à la collectivité qu'il incombe d'inclure les événements les plus onéreux. Il semble que ce soit la meilleure manière de rassembler la communauté, mais aussi de célébrer la diversité et les valeurs partagées.

Voici quelques exemples d'actions fructueuses :

- Forum parental en soirée : il est lié à l'assemblée et permet de toucher des parents défavorisés et isolés. Il offre l'occasion de se rencontrer et de parler des préoccupations du moment, lesquelles sont ensuite rapportées à l'assemblée locale.
- Engagement en ligne : cette plateforme internet s'apparente à un forum en ligne. Les personnes se connectent à l'aide de leur code postal pour parler à leurs voisins ou à toutes personnes vivant à proximité ; des responsables et/ou des conseillers locaux leur répondent.
- Festivals : ils permettent de toucher les minorités ainsi que les communautés souvent les plus inaccessibles. Les organisateurs accueillent les gens dans des tentes et, souvent, circulent parmi les participants et utilisent le bouche à oreille pour faire connaître l'initiative.
- Consultations des communautés : il s'agit de réunions où les organisateurs parlent du gaspillage, du recyclage ou des services que l'on pourrait supprimer.
- Assemblées locales : les assemblées locales et autres outils offrent un excellent moyen de créer des communautés solidaires au profit de personnes qui, auparavant, auraient dû affronter seules certaines questions épineuses (urbanisme ou services, par exemple).

LUTSK (UKRAINE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	« La culture est le fondement du développement pérenne de la collectivité » – Politique de promotion de la participation inclusive (ci-après : politique)
Principal objectif :	Créer une société tolérante et instiller les principes moraux du « vivre ensemble » dans un environnement multiculturel par l'expression créative, l'échange d'expériences et la connaissance mutuelle, grâce à des activités culturelles réunissant différents membres de la collectivité, quels que soient leur origine, leur religion, leur sexe ou leur statut social.
Période de mise en œuvre :	Action permanente

DESCRIPTION DE L'ACTION

La politique prévoit la création de plateformes artistiques destinées à susciter des interactions entre différents groupes de population et particuliers, tels que : les représentants de groupes ethniques et religieux de Loutsk, les déplacés internes originaires de l'est de l'Ukraine et les citoyens de Loutsk (y compris les enfants, les jeunes et les personnes âgées). La politique encourage par ailleurs la coopération entre des ONG et communautés locales, l'intégration sociale des enfants et des jeunes handicapés, la coopération internationale et les échanges culturels.

Certains événements culturels et artistiques organisés par la municipalité de Loutsk à l'échelle de la ville sont devenus des plateformes d'interaction et de participation inclusive pour les habitants de la ville. C'est le cas par exemple des festivals ethniques « Noël à Loutsk » et « Pâques à Loutsk », des projets artistiques « Atelier de Noël » et « Atelier de Pâques », du festival de jeunesse « CULTUREfest », de la Journée internationale de la jeunesse dans laquelle se sont investis des étudiants étrangers, du festival « *Hostyny na Veresnevomu* » auquel ont pris part des membres de communautés de Roms, des Journées européennes de Loutsk et d'autres journées célébrant les cultures locales, entre autres. La municipalité organise régulièrement des rencontres thématiques et des tables rondes et y convie des représentants d'associations locales de culture nationale, des déplacés internes et des ONG. Le ministère de la Culture, qui est directement responsable de la mise en œuvre de la politique, organise des « master classes » gratuites de confection manuelle, des expositions et des salons d'artisanat traditionnel et soutient les déplacés internes, les minorités nationales et les ONG dans leurs projets culturels d'un point de vue administratif et organisationnel ainsi qu'en qualité de conseil.

Le résultat le plus notable auquel ait donné lieu la politique est le festival interculturel « Palette de cultures ». Les représentants de toutes les nationalités cohabitant à Loutsk, personnes âgées, enfants et jeunes compris, ainsi que des déplacés internes, sont devenus des acteurs à part entière du festival. Ce dernier leur offre la possibilité de faire découvrir leur identité nationale et leur patrimoine culturel : chansons et danses traditionnelles, instruments de musique, tenues vestimentaires, objets du quotidien, produits artisanaux et plats de cuisine nationale par exemple.

Le Conseil œcuménique des églises de Volhynie participe à l'ensemble des événements municipaux. Il s'agit d'une organisation religieuse réunissant les représentants de toutes les confessions chrétiennes de la région de Volhynie. Celle-ci organise des événements religieux et culturels conjoints, tels que les « 500 années de la Réforme », le concert caritatif « Dieu est généreux dans son pardon » ainsi qu'un banquet biblique interconfessionnel.

Les anciennes générations prennent aussi une part active dans la collectivité de par leur participation dans la vie culturelle de la ville. Loutsk compte ainsi quatre chorales de vétérans qui se produisent dans la ville, des universités du troisième âge et un club d'anciens combattants et de retraités, « Les Cœurs vaillants ». Un projet intitulé « Un cinéma accessible aux retraités » a également été lancé.

Des projets sociaux tels que « Enfants du Soleil. Une journée au bureau » encouragent la participation des enfants et des jeunes handicapés à la vie culturelle de la ville, en offrant aux jeunes atteints de trisomie 21 des possibilités de stage dans différentes institutions, notamment culturelles. Le festival pour enfants « À bébé unique, talent unique » et le festival de cinéma « ChildrenKinofest », entre autres, s'adressent également à ce public.

L'anti-café « Espace intérieur » a été créé par une famille de résidents ayant immigré de l'est de l'Ukraine. Ce lieu est devenu un espace de participation inclusive et d'expression culturelle pour tous les habitants de Loutsk et les visiteurs de la ville, quels qu'ils soient. De nombreuses activités d'utilité sociale s'y déroulent : expositions, concerts, fêtes, ateliers pour adultes et enfants, thérapie artistique.

Les autorités municipales de Loutsk souhaitent que la ville participe davantage à l'échelle internationale, notamment sur le terrain de la diplomatie culturelle. Certains événements constitueraient d'excellentes plateformes pour échanger des expériences et trouver des partenaires dans les différentes branches de la culture, notamment le festival « Un été en Polésie au rythme des traditions », le festival de théâtre « Mandrivnyi Vishak », le festival de poésie « MERIDIANLUTSK », le concours international de piano « Printemps de Chopin », l'événement « Coopération Art Jazz », le festival « Stravinsky et l'Ukraine », le projet artistique « Musique sans frontières », le spectacle artistique interculturel « Nuit au château de Loutsk », et bien d'autres. En retour, des groupes d'artistes locaux se sont faits les ambassadeurs de la culture ukrainienne à l'étranger.

Les prochaines étapes de la mise en œuvre de la politique concernent l'amélioration des plateformes existantes pour une participation inclusive, la création d'un Centre interculturel qui rassemblerait les représentants de toutes les cultures présentes à Loutsk, l'amélioration des conditions de la mixité interculturelle par la modernisation des institutions culturelles et des espaces publics, et enfin le développement du réseau de partenaires de Loutsk à l'étranger.

Les retombées de la politique mise en œuvre seront jugées positives si :

- les membres de la communauté des Roms sont de mieux en mieux acceptés ;
- le nombre de conflits entre les représentants de groupes d'origine ethnique, de religion et de race différentes diminue ;
- la plupart des habitants de Loutsk se débarrassent de leurs stéréotypes à propos des habitants de l'est de l'Ukraine ;
- les déplacés internes s'intègrent de plus en plus vite dans la population de Loutsk ;
- l'intérêt manifesté pour la scène culturelle de la ville augmente ;
- chaque événement se traduit par de nouveaux partenariats internationaux pour la commune de Loutsk et par une meilleure visibilité de la ville à l'étranger ;
- le nombre de projets culturels organisés conjointement par les ONG de Loutsk et les minorités nationales avec l'appui de la municipalité augmente.

La politique est mise en œuvre par les institutions culturelles de Loutsk et d'autres organisations publiques. Outre le ministère de la Culture, les principales activités et initiatives lancées dans le

cadre de la politique sont menées par les organes exécutifs suivants du conseil municipal de Loutsk : les services sociaux aux Familles, à l'enfance et à la jeunesse ; le service de la Famille, de la jeunesse et des sports ; le service de l'Éducation ; le service du Tourisme et de la promotion de la ville. Parmi les organisateurs récurrents des projets lancés dans le cadre de la politique, on citera la Bibliothèque scientifique régionale de Volhynie (« Bibliothèque Olena Pchilka »), le Centre municipal pour l'emploi de Loutsk, des associations culturelles nationales, des ONG (« Stendal », « Garmyder », « Résidents de Crimée et du Donbass »), l'anti-café « Espace intérieur », l'université nationale d'Europe orientale Lesya Ukrainka, le Centre pour la jeunesse de Volhynie, le Centre pour la créativité des enfants et de la jeunesse « Dyvo ». Des entreprises locales parrainent régulièrement les événements.

Plus de renseignements : <https://drive.google.com/open?id=1cCJVKBwOIkqmEOeAirkRgHvTci05YQiS> (présentation des principales activités menées dans le cadre de la politique et de leurs résultats)

NEUCHÂTEL (SUISSE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Titre :	Renouvellement de la CICM
Objectif principal :	Dynamiser la commission d'intégration
Période de mise en œuvre :	18 mois, nomination des membres en novembre 2017

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les membres de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle doivent être renommés par le Conseil d'Etat (exécutif) pour les 4 prochaines années (2018-2021). Suite à différentes réflexions et à une consultation de la CICM, il a été décidé de réduire le nombre (41 à maximum 25) tout en gardant une forte proportion de représentant-e-s des collectivités migrantes (environ 10).

Pour la première fois, une large consultation a été menée par rapport à la représentation des collectivités migrantes avec pour objectif d'établir des critères de diversité dépassant la question de l'origine géographique. Celle-ci s'est déroulée en différentes étapes. D'abord des discussions sur la représentation de manière générale (critères et mode de désignation):

- Ateliers lors d'une plénière de la CICM
- Discussion ouverte lors d'une séance de la plateforme des collectivités latino-amérindienne
- Ateliers lors d'une séance de la plateforme des associations et personnalités africaines

Ensuite, des propositions ont été élaborées (un cahier des charges ; une liste de critères de diversité ; proposition de mode de sélection – la nomination relevant de la compétence de l'exécutif) et envoyées à plus de 700 associations et personnes ressources. Les propositions ont été discutées sous la forme de trois ateliers (d'accord/pas d'accord/autres propositions) lors de trois soirées ouvertes.

Si les discussions sur le cahier des charges et les critères de sélection se sont révélées plutôt consensuelles (avec des modifications sur lesquelles la grande majorité était d'accord), la question du mode de désignation s'est révélée plus délicate. Beaucoup estimaient que la meilleure solution aurait consisté en une consultation large ou une élection générale qui ne peut se réaliser faute de temps. Certains souhaitaient que seules les associations puissent proposer des candidat-e-s tandis que d'autres privilégiaient les candidatures individuelles.

Finalement, l'option qui a rencontré la plus grande adhésion est celle qui permet le dépôt de candidatures provenant d'associations ou de candidatures individuelles.

La proposition a été émise qu'un jury soit désigné pour la sélection des candidatures (individuelles ou via les associations). Ce jury sera composé de personnes tirées au sort parmi celles qui ont participé à la consultation. Pour faire le choix des dix candidat-e-s (selon le choix des personnes : 3 pour l'Europe, y compris Balkans et Turquie ; 3 pour l'Afrique ; 2 pour l'Asie et le Moyen Orient ; 2 pour les Amériques), elles se baseront sur les formulaires de candidatures et les critères définis, afin

d'assurer un équilibre en terme de diversité. Au niveau des critères, le plus important pour l'ensemble des personnes consultées était la motivation et le réseau (que ce soit via une association migrante ou d'une autre manière). Ensuite venaient des aspects liés au genre, à l'âge, à l'occupation ou au motif de migration.

Le résultat (est-ce qu'un jury sera constitué ? est-ce que suffisamment de candidatures de qualité seront déposées ?) permettra une première évaluation. Le fonctionnement de la CICM dès 2018 permettra d'évaluer si la nouvelle dynamique fonctionne.

A noter que plusieurs membres actuels de la CICM (des représentant-e-s des collectivités migrantes) se sont opposés aux changements (diminution du nombre de membres, modification des modes de sélection – jusqu'à présent mixte, certains étaient désignés par des associations, par des plateformes, d'autres étaient identifiés par le COSM), lors de chaque étape de la consultation. Ils n'ont pas rencontré d'échos favorables auprès des autres participant-e-s et se sont adressés aux médias pour exprimer leur mécontentement. L'écho a été assez important (première page du journal régional), avec une présentation très négative de la consultation et plusieurs fausses informations. Plusieurs facteurs expliquent ces réactions : manque de renouvellement des membres depuis plusieurs années (certains y participent depuis 1991, plusieurs depuis plus de 12 ans) ; difficulté à expliquer la démarche et à la dépersonnaliser ; documents envoyés pour la consultation trop compliqués et mal interprétés ; luttes de pouvoir au sein de certaines collectivités, etc.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.ne.ch/cicm

PARIS (FRANCE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Budget participatif
Principal objectif :	Encourager la participation des habitants dans les processus décisionnels
Période de mise en œuvre :	Action menée depuis 2014

DESCRIPTION DE L'ACTION

Lancé en 2014 pour mettre en œuvre des actions de démocratie participative dans Paris, le Budget Participatif vise à mobiliser tous les acteurs autour de l'aménagement de leur ville (agents publics, professionnels, habitants, etc.). S'appuyant sur un site internet et sur des bureaux de vote pour le rendre accessible au plus grand nombre, ce dispositif constitue un moyen simple pour les Parisien(ne)s de s'impliquer dans la vie de leur ville.

En 2016, sur les 3200 projets déposés, 624 ont été soumis au vote des électeurs. Les bulletins ont été dépouillés du 20 septembre au 2 octobre 2016. L'accent est mis depuis 2016 sur les quartiers défavorisés/sensibles, qui reçoivent 30 % du budget total. L'an dernier, et pour la première fois, 66 155 enfants ont voté dans le cadre du budget participatif des écoles et des collèges, entre mai et juin 2017.

Résultats

Lors de la première édition, en 2014, les propositions émanaient exclusivement des services de la Mairie de Paris. Elles sont ouvertes depuis 2015 à toutes celles et tous ceux qui le souhaitent. Les projets retenus couvraient de très nombreux domaines, des espaces publics à la culture en passant par la transition numérique.

Le Budget Participatif est en constante progression : 9 projets ont été adoptés en 2014, 188 en 2015 (8 projets parisiens, 180 projets d'arrondissement) et 219 en 2016 (11 projets parisiens, 208 projets d'arrondissement).

Le budget alloué a lui aussi considérablement augmenté, passant de 17,7 M€ en 2014 à 75 M€ en 2015 pour atteindre 100 M€ en 2016. Ainsi du nombre d'électeurs, qui étaient 40 754 en 2014, 70 000 en 2015 et 92 809 en 2016 (158 964 si l'on prend en compte le budget participatif des écoles et des collèges cette même année).

Exemples de projets mis en œuvre

1. Coworking étudiants-entrepreneurs

Proposé en 2014, ce projet a pour objectif de développer un réseau d'espaces de *coworking* implantés dans des équipements de la ville, des universités et des résidences universitaires. À ce jour, six espaces ont été créés sur les huit prévus. Coût : 2 M€.

2. Des jardins sur les murs

Proposé en 2014, ce projet vise à « végétaliser » une quarantaine de murs aveugles dans toute la ville, pour contribuer à l'environnement et à la biodiversité. À ce jour, 22 murs ont été végétalisés et 19 sont en passe de l'être. Coût : 2 M€.

PAVLOGRAD (UKRAINE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Des Roms bien intégrés à Pavlograd
Principal objectif :	Intégrer la population rom dans le tissu social de la ville, soutenir la communauté des Roms, lutter contre les stéréotypes négatifs
Période de mise en œuvre :	Action menée pendant cinq années

DESCRIPTION DE L'ACTION

Pavlograd abrite une communauté rom nombreuse, qui enrichit la vie de la ville par son formidable patrimoine culturel, ses musiques et ses traditions. Cette ville n'en reste pas moins confrontée à des problèmes de logement, d'accès à l'éducation et de stéréotypes. En effet, l'un des problèmes majeurs auquel se heurtait la municipalité il y a encore quelques années concernait les stéréotypes et les attitudes négatives manifestés par la population locale à l'égard des Roms – qui étaient souvent mal vus et associés à des préjugés négatifs, tels que le vol, le refus du travail et des études, etc. Ces préjugés perduraient malgré les brillantes personnalités issues de la communauté des Roms – travailleurs sociaux, artistes, journalistes, poètes – que Pavlograd compte parmi sa population.

En 2012, les autorités municipales de Pavlograd ont apporté leur soutien à une initiative locale de Roms, qui avait pour but de créer une organisation publique, « Amaro Kher », permettant aux représentants des Roms de participer directement à la vie de la commune. Le conseil municipal a également attribué des locaux gratuitement à cette organisation pour qu'elle puisse travailler. Depuis, l'association « Amaro Kher » a mis sur pied un certain nombre d'événements dont les Roms sont les premiers acteurs ; elle organise également chaque année les festivités de la Journée internationale des Roms, ainsi qu'un certain nombre de festivals autour de la culture rom. Cette association prend désormais une part active dans le programme des Cités interculturelles à Pavlograd ; ses représentants participent en outre régulièrement au « Salon interculturel ». Les membres d'« Amaro Kher » animent des cours de tolérance dans les établissements scolaires de la ville et s'emploient à constituer une mémoire collective de la communauté des Roms.

Notons que le président de l'association, M. Kertulay Ogly, est membre du Conseil des communautés de Pavlograd et que Mme Salavatova Bilyana, membre d'« Amaro Kher », siège au Conseil de la jeunesse de la commune.

L'autonomie acquise par cette association rom est un exemple éloquent de coopération réussie entre le conseil municipal et la communauté des Roms de Pavlograd. Grâce à cette initiative conjointe, les Roms de Pavlograd n'organisent pas seulement de nombreuses activités municipales : ils proposent également de nouveaux projets de développement qui portent aussi bien sur la ville dans son ensemble que sur leur culture, leur identité et leurs traditions. Le conseil municipal de Pavlograd évalue chaque année les activités de l'association.

L'action est mise en œuvre en coopération avec l'organisation publique « Amaro Kher », le Conseil des communautés, le Salon interculturel, les écoles et les institutions culturelles de la ville, sans oublier la principale société privée de Pavlograd, DTEK Pavlogradugol.

Plus de renseignements :

<http://pavlogradmrada.dp.gov.ua/interkulturnijj-pavlograd>

<https://www.facebook.com/groups/1379812542260017/>

https://www.facebook.com/profile.php?id=100007510929878&fref=gs&hc_ref=ARQXKccNmVni27X FuPZmEH_8qY19boKhb6ua7maakjpVzXgdNX9WPNSRipoxjtj9gkWE&dti=1379812542260017&hc_location=group_dialog

<http://legalspace.org/ua/napryamki/posilennya-romskikh-gromad/item/10611-romiv-dnipropetrovshchyny-zhurtaie-kulturno-osvitnii-pravovyi-tsentr-vid-amaro-kkher>

<https://www.facebook.com/pavlograd.dp.ua/posts/1546140352113001>

<http://xn--80aafeg3bveo.dp.ua/36050>

<http://xn--80aafeg3bveo.dp.ua/tag/ansambl-chergenya>

<http://pavlogradmrada.dp.gov.ua/kulture/10-letie-cyganskogo-ansamblya-chergenya.html>

REGGIO EMILIA (ITALIE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Assemblée du Mondinsieme
Principal objectif :	Participation et engagement citoyens
Période de mise en œuvre :	Action menée depuis 2011

DESCRIPTION DE L'ACTION

La municipalité de Reggio Emilia considère l'engagement et la participation de ses administrés comme des questions primordiales. Celle qui se fait appeler « La Città delle Persone » (La Cité du Peuple) a toujours tenu à répondre aux besoins, aux préoccupations et aux intérêts de ses habitants, en sollicitant leur avis et leurs suggestions par le biais d'actions et d'initiatives formelles et informelles.

Les communautés d'immigrés (environ 17 % de la population de la ville, 40 associations) ont leur mot à dire, mais, pour diverses raisons, sont parfois empêchées de participer directement, ou sur un pied d'égalité, aux processus de consultation. Dans le cadre de la stratégie interculturelle de la ville, la municipalité a transformé en 2011 le centre interculturel de Mondinsieme (qui était jusque-là un bureau municipal) en fondation possédant ses propres organes administratifs. Cette décision actait la volonté de la municipalité de susciter un sens d'appropriation parmi les associations de migrants et d'encourager leur participation active dans la ville. Les associations ne sont plus considérées comme de simples bénéficiaires : elles contribuent aussi à façonner les politiques et actions publiques, en particulier par leur participation dans l'Assemblée du Mondinsieme.

Convoquée au moins une fois l'an, l'Assemblée formule des avis consultatifs et des propositions portant sur les activités, les programmes et les objectifs du centre interculturel (art. 23 de son Statut). Ses sessions sont toujours présidées par la municipalité, en la personne du maire et/ou de son adjoint. Il s'agit par conséquent d'une occasion unique pour l'administration municipale et ses administrés issus de l'immigration d'engager un dialogue ouvert. L'Assemblée élit également son représentant au sein du comité de direction du Mondinsieme. Le comité de direction entretient des échanges constants avec la municipalité, avec laquelle il élabore conjointement la stratégie interculturelle de la ville.

Pour mieux structurer le dialogue entre les associations et la municipalité et mieux articuler leurs propositions autour de questions politiques spécifiques, une nouvelle méthodologie participative a été adoptée lors de la dernière session de l'Assemblée (2 décembre 2017). Les participants ont été répartis en quatre groupes de travail en fonction de leurs intérêts personnels et de l'association à laquelle ils appartenaient. Chaque groupe a été modéré par un agent du Mondinsieme et par un « expert » de chaque question examinée. Trois des quatre thèmes correspondaient aux programmes principaux du centre interculturel : éducation, accueil des migrants et quartiers. Le quatrième thème, « Art et culture », a été proposé et voté par les participants – qui avaient par ailleurs suggéré d'autres thèmes : bureaucratie, formation pour les primo-arrivants, lieux de culte. Chaque groupe a été invité à répertorier des points faibles (-) et des axes possibles d'amélioration (+).

Par-delà cette action importante, qui se fonde sur la représentativité des communautés d'étrangers au sein du Mondinsieme, être une commune ouverte nécessite également d'élargir le débat et la consultation à la population dans son ensemble. Nombre d'autres parties prenantes rencontrent des problématiques interculturelles au niveau de la ville, travaillent sur leurs spécificités et se chargent de leur gestion. Il devenait impératif d'engager une consultation ouverte qui repositionne et redéfinit ce que signifie d'être une ville interculturelle et ouverte, notamment en ces temps où, en Italie, l'on a assisté récemment à des débats à charge contre les primo-arrivants et l'intégration.

Une consultation plus vaste s'appuyant sur la même méthodologie a ainsi été lancée en janvier (un mois après la consultation des associations), sous forme d'une rencontre publique de deux jours ouverte à tous les citoyens (« Noi Altri », 31 janvier au 1^{er} février). Des particuliers ainsi que 72 organisations (des associations de la société civile et des institutions publiques) représentant 185 participants au total ont nourri la réflexion menée sur des thèmes identiques, ajoutant leur point de vue à celui des associations du Mondinsieme. Toutes les parties prenantes ont salué cette initiative, qui a été couronnée par un franc succès et a su répondre au besoin le plus fondamental de la commune, au sens large : dans un climat mélangeant la haine et de recherche de repères communs, de nombreuses parties prenantes avaient besoin de se resituer et de redonner du sens à leur travail d'intégration/interculturel et à leur vocation. La conférence et les débats ont reconnu les difficultés et mis en exergue les problèmes actuels, réaffirmant la mission de la ville : orienter un dialogue interculturel en ces temps difficiles d'opposition.

La commune s'est engagée à traduire les propositions formulées en politiques et en actions. Le maire projette de rendre visite aux communautés de migrants les plus actives afin d'assurer la continuité du dialogue et appellera à un nouveau projet municipal d'envergure apte à stimuler à nouveau l'ouverture et l'interculturalité.

La municipalité profitera de la deuxième édition de cet événement, programmée début 2019, pour annoncer les décisions et les actions adoptées.

Le processus sera évalué et éventuellement transformé en une approche standard à l'issue de la première année pilote.

Ce projet est encore en phase de mise en œuvre. Il a déjà donné lieu à deux rapports détaillés présentant chacun des résultats spécifiques. Le premier porte sur l'Assemblée du Mondinsieme et a été publié. Le second sera disponible sous peu. Une évaluation portant sur l'ensemble du processus sera conduite au terme de cette première année pilote.

REYKJAVIK (ISLANDE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Cours de politique pour les femmes immigrées
Principal objectif :	Promouvoir la participation politique des femmes d'origine étrangère
Période de mise en œuvre :	Sept semaines en octobre et novembre 2017

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le Conseil des droits de l'homme de Reykjavik a accordé une subvention au projet de « Cours de politique pour les femmes immigrées » organisé par l'Association islandaise pour les droits des femmes. Le projet remplissait les objectifs de la politique appliquée par la commune en matière de droits de l'homme, contribuait à la lutte contre l'inégalité entre les femmes et les hommes et soutenait la stratégie municipale interculturelle.

Le programme, qui s'étalait sur sept semaines, comportait une introduction au système politique islandais (municipal et gouvernemental), un cours sur les règles « non écrites » de la politique, un cours d'expression orale et plusieurs modules de formation : autonomisation des femmes, relations avec les médias et aptitudes aux entretiens d'embauche. Les participantes ont eu l'occasion de rencontrer des représentants de toutes les formations politiques siégeant au Parlement islandais et de visiter l'Alþingi en compagnie de députés.

Les cours de politique ont été annoncés sur les médias sociaux et sur les pages d'accueil des sites des associations de migrants. Ils ont été assurés par Mme Sabine Leskopf, suppléante au conseil municipal de Reykjavik, elle-même un symbole de la possibilité qui est offerte aux femmes d'origine étrangère de prendre une part active dans la vie politique.

La formation a été suivie par 20 femmes originaires de pays différents. L'Association pour les droits des femmes présentera son rapport final et son évaluation au Conseil des droits de l'homme.

L'action a été mise en œuvre grâce à une coopération entre l'Association pour les droits des femmes, l'association W.O.M.E.N. (association islandaise de femmes d'origine étrangère) et le Conseil des droits de l'homme de Reykjavik.

Les cours sont décrits sur la page d'accueil de l'Association pour les droits des femmes : <http://kvenrettindafelag.is/2017/a-class-in-politics-for-immigrant-women/>

REYKJAVIK (ISLANDE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Actions de la municipalité de Reykjavik pour accroître le taux de participation aux élections municipales en 2018
Principal objectif :	Amener davantage de jeunes, de personnes handicapées, de femmes de plus de 75 ans et d'immigrés à voter aux élections municipales en 2018
Période de mise en œuvre :	De février à mai 2018

La municipalité de Reykjavik a mis sur pied fin 2017 un groupe de travail chargé de réfléchir à des moyens d'améliorer le taux de participation aux élections municipales. Les statistiques révèlent que certains groupes de population votent moins que les autres, notamment les jeunes, les personnes handicapées, les femmes de plus de 75 ans et les immigrés.

La participation des immigrés est particulièrement faible puisque, d'après les chiffres communiqués par le Bureau islandais des statistiques, en 2006, sur les 40,4 % d'électeurs ayant pris part à des élections municipales en Islande en 2006, 62,5 % provenaient de pays nordiques et 34,4 % d'autres pays tandis qu'en 2014, sur les 21 % seulement d'électeurs ayant pris part à des élections municipales en Islande, 56,7 % étaient originaires de pays nordiques et 17 % d'autres pays.

Après avoir consulté des représentants de l'ensemble des groupes susmentionnés (représentants d'organisations locales), le groupe de travail a proposé des actions qui ont été acceptées et financées par le conseil municipal de Reykjavik.

Le principal obstacle à la participation des groupes précités au scrutin provenait, semble-t-il, d'un manque d'informations accessibles sur les élections. Il est apparu nécessaire de formuler ces informations dans un langage bien plus compréhensible et abordable et de les diffuser dans des lieux ouverts et faciles d'accès. Il s'est avéré par ailleurs que certaines personnes avaient encore du mal à faire la distinction entre les élections municipales et les élections nationales et à savoir où et comment voter. Les actions ont donc pour objectif principal de renseigner ces gens comme il se doit sur le processus électoral.

La municipalité de Reykjavik a décidé de lancer des actions spécifiques pour venir en aide aux immigrés. En premier lieu, les informations seront regroupées et formulées dans un langage simple et abordable, dans au moins trois langues (islandais, anglais et polonais). Elles seront ensuite publiées sur le site internet www.egkys.is. Une campagne d'informations sera lancée. Elle s'adressera aux groupes susmentionnés sur les réseaux sociaux et sera également visible sur les panneaux d'affichage municipaux, aux arrêts de bus, dans les galeries commerciales et dans les entreprises qui emploient des travailleurs immigrés. Au surplus, un courrier officiel sera adressé aux immigrés autorisés à voter pour la première fois, pour les informer de leurs droits et leur indiquer où se situe leur bureau de vote. Des ONG et des associations de la société civile prendront également part à la campagne d'information. Dernier point, mais non des moindres, la municipalité a prévu des dispositifs exceptionnels pour les élections afin de faciliter la participation des groupes d'immigrés, notamment, le jour du vote, la permanence d'un service téléphonique d'informations disponible dans d'autres langues que l'islandais et le déploiement de personnels maîtrisant des langues autres que l'islandais. La municipalité souhaite également que des données sur la participation des immigrés aux scrutins soient collectées lors de chaque élection.

Le rapport du groupe de travail (en islandais) peut être consulté ici : https://fundur.reykjavik.is/sites/default/files/agenda-items/lokaskyrsla_-_starfshopur_um_aukna_kosningathattoku_2018_dags.18.01.2018.pdf

SABADELL (ESPAGNE)

Intitulé :	<i>Mescla't</i> (« Mélangeons-nous »)
Principal objectif :	Promouvoir la participation et la collaboration entre des associations travaillant dans différents domaines et organiser une journée de festivités dans toute la ville pour célébrer la diversité de Sabadell.
Période de mise en œuvre :	D'avril à novembre, mais la journée se déroule chaque année un samedi en octobre

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le projet « Mescla't » est mis en œuvre dans le cadre des politiques menées par le conseil municipal de Sabadell en matière de droits civiques. Il consiste en un ensemble de festivités réunissant l'espace d'une journée toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour que se développe à Sabadell une culture de la solidarité et de la participation active et pour promouvoir les bienfaits de la diversité et du « vivre ensemble ». Cette journée est organisée en faveur de l'inclusion sociale et du respect des droits humains.

Le programme de la journée comprend diverses activités organisées dans des lieux publics : concerts, spectacles de rap et de hip-hop, ateliers divers et variés, présentations d'organisations, expositions de photographie, etc. En 2017, à l'occasion de la quatrième édition, 47 organisations s'étaient chargées d'animer 25 activités pendant toute la journée.

Le projet est piloté par le conseil municipal, mais les activités sont mises en place par les organisations, désignées au sein des différentes commissions du Service des droits civiques :

- Égalité entre les hommes et les femmes, féminisme et personnes LGBTI
- Nouvelle citoyenneté
- Diversité religieuse
- Peuple gitan
- Jeunesse
- Solidarité et coopération
- Réfugiés

Certaines des organisations se réunissent d'avril à octobre au sein de la commission d'organisation Mescla't pour fixer le plan de coordination du programme. En novembre, la commission se réunit à nouveau pour évaluer l'action et proposer des axes d'amélioration pour l'édition suivante.

L'action est largement médiatisée, que ce soit sur le site internet de la ville, par des annonces dans les journaux, des communiqués de presse ou via les affiches placées un peu partout dans la ville.

Le projet « Mescla't » offre également aux associations l'occasion de se mobiliser autour d'une action commune, de mieux se connaître et de démarrer des projets amenant divers secteurs à collaborer (comme dans le cadre de projets à double dimension : égalité hommes/femmes et droits de l'homme, ou LGBTI et coopération par exemple).

L'action est menée sous l'égide du conseil municipal, mais elle est développée par les organisations, qui font partie des différentes commissions du Service des droits civiques.

Ses retombées sont évaluées par la commission d'organisation et par les membres du conseil municipal compétents en la matière.

Pour plus de renseignements : http://www.isabadell.cat/esdeveniment/mesclat-2017/?instance_id=1181

<http://www.sabadell.cat/ca/notis-dc/71094-el-proper-dissabte-7-d-octubre-la-ciutat-acollira-la-3a-edicio-del-mescla-t>

http://www.sabadell.cat/images/dretscivils/Mesclat17_programa.pdf

<https://www.facebook.com/media/set/?set=a.1918871891707022.1073741846.1448881682039381&type=1&l=22f7cf24a6>

SALT (ESPAGNE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Le discours des jeunes sur la construction de l'identité collective de Salt
Principal objectif :	Recenser les situations discriminatoires que les jeunes doivent surmonter au quotidien et placer leur avis et leurs attentes au centre du débat public sur « ce qu'est et devrait être Salt ».
Période de mise en œuvre :	Un an, action menée depuis novembre 2017

Description de l'action

L'objectif de ce projet pilote est de repérer les situations vécues par les jeunes qui, du fait de leur caractère discriminatoire, entravent leur progression normale. Que ce soit dans une enceinte scolaire ou universitaire, sur le lieu de travail, dans la pratique d'un loisir ou autre, il est important de dresser l'inventaire de la discrimination et de remédier aux situations qui empêchent concrètement les jeunes de se sentir intégrés à la société.

Après avoir répertorié ces situations vécues non seulement de manière récurrente, mais aussi par des personnes différentes, la ville devra déterminer de quelle manière les surmonter. D'une intervention ciblée sur une situation donnée à l'ouverture d'un débat général sur la question, différentes possibilités émergeront d'un processus participatif ; c'est la raison pour laquelle les actions seront définies par la Commission pour la participation et la diversité (*Comissió de Diversitat i Participació*).

La première étape a consisté à recenser puis à sélectionner des jeunes susceptibles de composer un groupe cible représentatif des différentes nationalités présentes parmi les immigrés de Salt ; le critère du genre a également été pris en compte. Pour être retenus, les candidats devaient être capables d'exprimer leur avis sur différents sujets.

Plusieurs réunions ont été organisées, au cours desquelles des questions relatives à des thèmes variés ont émergé, en lien avec des situations vécues jugées discriminatoires. Il est prévu, dans le cadre du projet, de continuer à organiser des discussions de groupe, afin de consigner différentes expériences. Le travail consistera dans un second temps à définir des pistes d'action capables de mettre un terme aux situations identifiées.

Deux éléments principaux sont pris en compte dans la première phase : 1) les participants ; 2) les problématiques qui émergent des discussions de groupe. Les participants doivent être représentatifs de la diversité rencontrée à Salt. Quant aux problématiques soulevées à l'occasion des discussions, elles seront organisées par thèmes. Il est prévu d'organiser autant de sessions que nécessaire pour recueillir les informations souhaitées. Pendant la seconde phase, des outils et des indicateurs d'évaluation devront être mis au point lors de l'élaboration des mesures à prendre pour remédier aux situations de discrimination.

Le projet est soutenu par la Commission pour la participation et la diversité dans le cadre de son mandat. Il s'inscrit également dans le Projet d'intervention communautaire interculturelle, auquel participent des professionnels locaux œuvrant dans les domaines de la citoyenneté, de l'éducation, des services sociaux, de la médiation communautaire et du logement. Les professionnels travaillant pour l'administration locale et dans des sociétés du secteur tertiaire sont également associés au processus, au même titre que les particuliers et les jeunes.

SAINT-SÉBASTIEN/DONOSTIA (ESPAGNE)

DESCRIPTION DE L'ACTION

Intitulé :	Bienvenus à l'école
Principal objectif :	Promotion de la méthodologie interculturelle à l'école et participation des familles migrantes.
Période de mise en œuvre :	2 ans de septembre 2015 à octobre 2017

DESCRIPTION DE L'ACTION

Ce projet, qui s'inscrivait dans le cadre de la stratégie interculturelle de la ville, visait à introduire une approche interculturelle institutionnelle dans les établissements scolaires, de façon à favoriser l'intégration des familles nouvellement arrivées et les encourager à s'intéresser de plus près à la culture et à la langue basques. Il poursuivait les trois objectifs suivants :

1. Inscrire une approche interculturelle dans les écoles en valorisant les différentes cultures qui y sont représentées, en travaillant avec tous les personnels scolaires, des directeurs aux enseignants, en passant par les psychologues, les élèves et le personnel non enseignant (surveillants, agents d'entretien, personnel de la cantine, etc.) pour que l'interculturalité soit prise en considération dans les écoles, les salles de classe et d'autres lieux, en menant des actions de sensibilisation et en mettant en œuvre des activités interculturelles dans les classes (axées sur des fêtes particulières, des récits oraux, des pays et cultures, la gastronomie, etc.).
2. Soutenir les parents des enfants nouvellement arrivés en leur expliquant la vie de l'école, en les tenant informés et en les encourageant à participer aux réunions et activités, y compris en intervenant dans les classes pour raconter leur histoire ou prendre part à d'autres activités qui mettent en avant leur propre culture. Pour ce faire, chaque famille nouvellement arrivée est mise en contact avec une famille locale, qui l'aide à dissiper ses appréhensions et à se familiariser avec le fonctionnement et les pratiques de l'école. Ainsi, la famille locale devient la « famille accompagnante » (« *familia laguna* » en basque). Les deux familles passent du temps ensemble, rencontrent d'autres personnes dans l'école, ainsi que dans le quartier. Cette méthode est très efficace pour favoriser l'intégration des nouveaux arrivants dans les écoles, mais aussi dans le quartier et dans la ville, et pour les sensibiliser à leur droit à l'éducation et aux services publics.
3. Encourager les familles nouvellement arrivées à apprendre le basque ou, au moins, à se familiariser avec certaines expressions. Pour favoriser leur participation, la ville propose une grande diversité de cours de basque gratuits ou peu coûteux. En outre, les familles migrantes sont encouragées par les familles locales à participer aux fêtes culturelles locales (telles que le concours de feux d'artifice au mois d'août, la journée des agriculteurs, etc.)

Ce programme a d'abord été mis en œuvre dans un premier établissement scolaire il y a deux ans, puis dans quatre autres écoles l'année dernière, auxquelles s'est ajoutée l'école Amara Berri en septembre 2017.

Initialement, ce service d'accompagnement était proposé par une association de parents, qui s'est constituée en entreprise en 2016. Certaines des « mères accompagnantes » sont des professionnelles et ont elles-mêmes vécu le processus de la migration.

Les écoles sont choisies pour participer au programme en fonction du taux d'élèves migrants parmi leurs effectifs. Celles dont le taux de nouveaux arrivants est supérieur à 50% ne peuvent pas en bénéficier car il faut pouvoir s'appuyer sur des familles locales pour mettre le programme en œuvre.

Par ailleurs, toutes les activités intègrent une perspective de genre, tant dans la façon dont elles sont présentées que dans leur mise en œuvre.

La ville procédera à une évaluation des résultats de ce projet. Les 102 familles qui y ont participé au cours de l'année scolaire 2016-2017 l'ont évalué très positivement.

Cette initiative, en partie financée par le Gouvernement basque, a été mise en œuvre par la ville.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

<http://www.ongietorrieskolara.org/es/inicio/>

SAN SEBASTIAN/DONOSTIA (ESPAGNE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Soutien aux ONG de diversité culturelle
Principal objectif :	Soutenir les ONG composées d'une mosaïque de cultures pour stimuler la participation des migrants, des minorités ethniques et de la population locale dans la vie de la ville
Période de mise en œuvre :	De janvier à décembre 2018

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'initiative consiste à accorder des subventions aux personnes issues de la diversité et aux ONG, afin de mettre en œuvre des projets qui encouragent les migrants, les minorités ethniques et la population locale à participer à des activités capables de renforcer la cohésion sociale et l'interaction. Les projets comprennent des actions d'accueil, de sensibilisation, de participation ou de formation. Ils auront pour objectif d'améliorer la visibilité, la reconnaissance et le respect des droits, de la diversité, des langues et des religions. Ils visent également à valoriser l'interculturalité, pour en faire un atout dans des domaines tels que l'éducation, la jeunesse, les droits de l'homme et l'égalité entre les femmes et les hommes, entre autres.

Cette initiative permet aux habitants issus de l'immigration ou d'origine ethnique différente ainsi qu'aux associations militant pour l'interculturalité d'acquérir plus d'autonomie, et les soutient dans la mise en place de leurs propres projets, plus à même de répondre avec adéquation à leurs besoins spécifiques. Elle leur offre en outre la possibilité de mettre en valeur leurs propres cultures et de renforcer la cohésion entre la population d'origine locale et les citoyens issus de la diversité.

Un appel à projets a été lancé. Les ONG ont jusqu'au 27 mars 2018 pour y répondre. Elles doivent pour cela soit être implantées dans la ville, soit travailler dans l'intérêt de la ville. Le nombre de projets recevables est limité à deux par ONG. Les projets doivent être réalisés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Ils ne doivent ni être de nature discriminatoire, ni promouvoir le racisme, ni donner des femmes une image stéréotypée. L'appel a été annoncé publiquement sur le site internet de la ville et transmis aux ONG de migrants par courrier électronique.

Tous les projets reçus feront l'objet d'une évaluation. Seuls ceux ayant reçu une note suffisante seront subventionnés. La ville financera chaque projet à hauteur de 80 % du budget estimé, afin d'encourager les ONG à trouver d'autres sources de financement.

Les ONG recevront une formation en planification et en conception de projet. En 2017, 24 projets proposés par 22 ONG ont été subventionnés pour un montant total de 53 000 €.

Pour plus de renseignements :

http://www.donostia.eus/info/ciudadano/part_asociaciones.nsf/vowebContenidosId/NT00000A72?OpenDocument&idioma=cas&id=A608306628767&cat=Subvenciones&subcat=Convocatoria%202018&doc=D

SANTA COLOMA DE GRAMENET (ESPAGNE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Récits d'interculturalité (actions en faveur de la coexistence)
Principal objectif :	Faire évoluer la perception de la coexistence, de la diversité et du modèle interculturel, pour établir un terrain commun autour duquel les collectifs, la population et les professionnels peuvent collaborer et atteindre ensemble les objectifs fixés.
Période de mise en œuvre :	Pendant toute l'année 2018

DESCRIPTION DE L'ACTION

En 2016, la mairie de Santa Coloma de Gramanet a créé le *Xarxa de Transmissió de Valors i Missatges Positius* (littéralement « Réseau de transmission de valeurs et de messages positifs »), destiné en premier lieu à sensibiliser les habitants de la ville aux valeurs de la cohésion et du « vivre ensemble dans la diversité ». Le réseau est l'un des projets pilotés par le Service de la coexistence. Il se compose de gens et de groupes désireux de contribuer à l'établissement d'un environnement propice à la coexistence dans la ville.

Le Service de la coexistence a lancé courant 2017 un processus participatif pour élaborer un plan d'action qui donna lieu à des suggestions particulièrement utiles pour lutter contre les obstacles à la coexistence dans la ville. Depuis, la mairie continue à élaborer de nouvelles activités et actions à cet effet. L'une d'entre elles consista à organiser une réunion, en mai 2017, à l'occasion de laquelle les collectifs et les particuliers membres de *La Xarxa* purent débattre et collaborer. Une autre rencontre a été organisée avec des professionnels et des services municipaux en juin 2017.

L'objectif était de faire évoluer la perception de la coexistence, de la diversité et du modèle interculturel, pour établir un terrain commun autour duquel les collectifs, la population et les professionnels peuvent collaborer et proposer des objectifs et de futures actions à inclure dans le projet *Narratives per la interculturalitat* (« Récits d'interculturalité »), qui repose sur trois piliers :

- 1) Information et sensibilisation : actions destinées à influencer la société et à faire évoluer les mentalités. Ce volet comprend des projets qui rappellent combien il est important de transmettre des messages positifs à travers des expériences personnelles et un partage des connaissances.
- 2) Formation : actions destinées à renforcer les compétences des personnels travaillant dans les services publics de la ville en matière de diversité et d'interculturalité. Plusieurs outils de formation sont également accessibles aux habitants de la ville.
- 3) Communication et participation : d'autres actions visent à communiquer l'état d'avancement du projet ou des activités de *La Xarxa* et à promouvoir la participation de la population locale. La municipalité a entrepris par ailleurs de travailler sur ses communications officielles pour les rendre plus inclusives et positives et les associer systématiquement à l'interculturalité et à la gestion de la diversité.

Certaines de ces activités ont déjà démarré, telles que les sessions de formation. Les « Récits d'interculturalité » seront lancés en mars 2018 et le projet fera l'objet d'une évaluation globale à la fin de l'année.

Plus de renseignements : <http://www.gramnet.cat/temes/amb-les-persones/xarxa-de-valors/>

STAVANGER (NORVÈGE)

Intitulé :	Conseil des immigrants
Principal objectif :	Associer davantage de migrants aux processus décisionnels
Période de mise en œuvre :	Depuis 1986

Le Conseil des immigrants est un organe consultatif créé en 1986 à Stavanger sous l'égide du maire. Son principal objectif est de veiller à ce que la population immigrée participe davantage à la vie publique locale, sur un pied d'égalité, et d'associer les migrants à la réflexion menée sur des questions concernant la collectivité au sens large. Il coopère également de façon très étroite avec les responsables politiques locaux (conseillers municipaux) et avec les autorités régionales compétentes en la matière. Il a enfin pour vocation d'améliorer le quotidien des ressortissants étrangers vivant à Stavanger.

Le Conseil des immigrants s'attelle depuis sa création à de nombreuses questions, qu'il traite de manière active et constructive : emploi, logement, urbanisation, santé, éducation, reconnaissance des compétences et des diplômes, enseignement et apprentissage de la langue maternelle et du norvégien. Il crée du lien entre les communautés d'immigrés et la population locale et encourage la compréhension mutuelle et le dialogue interconfessionnel. Du point de vue des procédures, le conseil municipal désigne la moitié des membres du Conseil des immigrants, la seconde moitié étant élue par des représentants des communautés de migrants (désignés par le conseil municipal). Le président est élu pour un mandat de quatre ans et est également responsable des fonds alloués par le conseil municipal. Le Conseil des immigrants se réunit 10 fois par an et présente son rapport annuel au conseil municipal.

SWANSEA (ROYAUME-UNI)

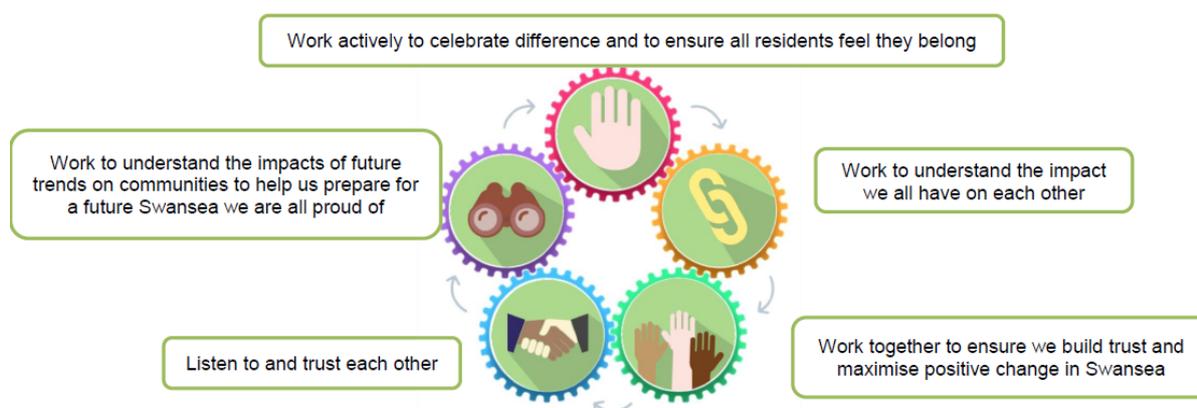
RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Dispositifs participatifs
Principal objectif :	Encourager la participation des habitants dans les processus décisionnels
Période de mise en œuvre :	Action en cours

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le travail en partenariat et la consultation des résidents sont au cœur de la démarche menée par la ville de Swansea pour préparer et évaluer ses politiques.

The five ways of working are the 'golden thread' which will enable the steps to be achieved.



Plan de bien-être de Swansea

Les priorités, les plans, le budget, les services sociaux et la vie civile font l'objet de diverses consultations. Toute nouvelle politique ou initiative s'appuie sur une évaluation de l'égalité qui est menée par un bureau de l'égalité, lequel travaille avec la direction concernée pour vérifier si elle a prévu des processus de consultation et de coopération.

Le conseil municipal a développé un certain nombre d'outils pour associer et consulter l'ensemble des habitants dans le cadre de son processus de décision :

- La Stratégie de consultation et de participation aide les professionnels à interagir avec les habitants et les utilisateurs des services.
- Le panel en ligne « Les voix de Swansea » est une base de données d'habitants régulièrement sollicités par le conseil municipal pour donner leur avis sur les services du conseil et sur des questions locales. Ses membres sont renouvelés en permanence pour offrir à autant de personnes que possible la possibilité de participer. Les dernières consultations ont porté entre autres sur le projet de réaménagement du centre-ville et sur les postes prioritaires du budget du conseil.
- Le Baromètre de réputation de Swansea est une enquête téléphonique actuellement conduite par le conseil municipal. Tous les deux mois, 180 personnes sont invitées à

s'exprimer sur le conseil municipal, sur les services qu'il assure et les membres qui y siègent ainsi que sur leur satisfaction dans leur zone de résidence. Les informations recueillies chaque année aident le conseil municipal à élaborer ses plans de service et à effectuer le suivi de ses performances.

- Le conseil municipal se préoccupe par ailleurs de la diversité de ses habitants, thème qu'elle aborde avec des groupes et des forums de discussion consacrés à cette question, tels que le réseau 50+, et avec d'autres forums dédiés à la minorité noire et aux personnes LGBT.

Afin de parvenir à la meilleure représentativité possible, le conseil municipal a mis en place une série de dispositifs participatifs variés : les sessions ouvertes, qui permettent à tout un chacun de s'exprimer dans un cadre informel ; les visites de groupe, sous forme de réunion ou de discussion informelle, suivant les préférences du groupe ; l'envoi de commentaires par courrier électronique, afin que les gens puissent faire passer leur message sans s'adresser directement aux membres du conseil municipal ; les enquêtes en ligne ; le concept de « Grande conversation » (*Big Conversation*) ouverte aux jeunes et aux enfants ; les rencontres et forums avec les parties prenantes.

En parallèle de l'élaboration d'une stratégie de cohésion sociale, le conseil municipal a organisé des groupes de discussion pour adultes – ouverts aux migrants, mais aussi aux partisans d'une ligne politique très à droite, afin de discuter de la stratégie de cohésion avec les personnes les plus susceptibles de s'y opposer.

Il n'existe pas de conseil des jeunes, mais une enveloppe budgétaire est prévue pour organiser des rencontres dans les écoles, au cours desquels les élèves rencontrent des officiels et abordent avec eux des sujets variés. Une équipe dédiée à la participation des enfants et des jeunes a été constituée pour servir d'organe central chargé de recenser les groupes et les personnes qu'une participation dans des consultations pourrait intéresser, voire aider. Cette équipe consigne et évalue les retombées de la participation des jeunes dans les projets proposés/portés par l'équipe¹.

En janvier 2017, une Grande conversation a rassemblé 80 représentants de treize écoles secondaires de la ville pour débattre des propositions budgétaires formulées par le conseil municipal². La « Grande conversation 2017 » portait sur le thème « À quoi ressemble la vie à Swansea ? » ; elle a permis à la population locale de s'exprimer sur divers aspects du quotidien, tels que l'éducation, l'environnement, la santé, le logement, et de les noter³. La Grande conversation 2018 abordera le thème des extrémismes⁴.

Dans le cadre de leurs politiques de recrutement, la ville et le comté de Swansea prévoient la possibilité d'appliquer les principes de « l'action positive » décrits dans la loi sur l'égalité (Equality Act 2010). Celle-ci peut être envisagée en cas d'égalité de voix et de mérite entre deux candidats (ou plus). Elle permet à un employeur d'arrêter son choix sur un/e candidat/e présentant une caractéristique dite protégée, s'il s'avère que le groupe de population auquel il/elle appartient est

¹ <http://www.swansea.gov.uk/cypparticipation>

² <https://bishopvaughan.co.uk/the-big-conversation>

³ <http://www.swansea.gov.uk/article/31764/Whats-it-like-living-in-Swansea-Join-the-conversation>

⁴ <http://www.swansea.gov.uk/cypparticipation>

sous-représenté dans les effectifs (sous-représentation des femmes à des postes de grade élevé au sein de la structure par exemple)⁵.

⁵ http://www.swansea.gov.uk/media/1394/Recruitment-and-selection-policy/pdf/Recruitment_and_Selection_Policy.pdf

TURIN (ITALIE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Orientations en faveur de l'interculturalité et de la participation
Principal objectif :	Inclusion des citoyens dans le processus politique
Période de mise en œuvre :	Adoptées en mars 2018

RESUME DE L'ACTION

L'inclusion des citoyens dans les processus politiques n'est pas un défi - c'est Le défi que la ville de Turin a décidé d'affronter.

À une époque où les inégalités sociales se développent, la peur de «l'autre» augmente, tout comme la violence et la haine, un effort est nécessaire pour redéfinir les politiques et améliorer leur coordination.

Avec deux objectifs majeurs: la lutte contre toute forme de discrimination (en particulier le racisme) et la construction d'espaces, d'outils et de politiques pour assurer une participation égale et libre au processus démocratique et renforcer le sens d'appartenance dans la ville.

Pour atteindre ces objectifs, la ville de Turin a adopté le 20 mars (à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, célébrée le 21) les nouvelles "Lignes directrices pour l'interculturalité et la participation", un cadre théorique et pratique pour les actions de l'administration publique, afin de l'aider à mettre en place un environnement qui favorise la participation dans la prise de décisions concernant les règles, les droits, les devoirs et les comportements nécessaires pour vivre ensemble dans la diversité.

Les lignes directrices définissent une stratégie autour de trois piliers:

1. D'abord et avant tout, l'administration publique a décidé d'agir sur elle-même afin de changer ses structures et ses pratiques internes. La synergie horizontale, l'approche intersectionnelle et la communication bidirectionnelle sont les éléments fondamentaux de cette révolution. Deux outils ont été créés: un comité directeur (CD) politique et un groupe de travail technique (GT) qui coordonneront différents services et bureaux de la ville de Turin. CD et GT fourniront non seulement un puissant véhicule pour le transfert des connaissances et des pratiques, pour améliorer la qualité des actions et des projets interculturels et pour coordonner les politiques des différents bureaux, mais - surtout - ils donneront aux différents services un espace pour élaborer ensemble les besoins et les demandes exprimés par les communautés.

2. Le deuxième pilier est axé sur la création de groupes de travail sur les communautés. Les GTC peuvent être basés sur la nationalité, sur la religion ou créés en fonction de toute autre forme d'identité (deuxième génération, femmes issues de l'immigration, etc.); Ce qui est important, cependant, c'est qu'ils répondent toujours et sont structurés de façon à répondre aux besoins et aux spécificités des communautés ciblées. Une structure flexible, une approche de résolution de problèmes et un dialogue horizontal entre les autorités locales et les acteurs et ayants droit et les

associations sont les mots clés pour ces espaces de dialogue, de co-planification, de rédaction de projet et d'évaluation.

3. Enfin, le troisième pilier est représenté par les activités et les projets organisés conjointement par les autorités locales et les associations. Pour les premières années, la coopération se concentrera sur les fêtes religieuses ou laïques les plus importantes des communautés individuelles (Nouvel An pour la communauté chinoise, Mosquée ouverte pour la communauté islamique, Journée de la liberté religieuse pour les croyants valdiens, etc.). L'objectif spécifique est de renforcer la confiance et les connaissances mutuelles entre les bureaux et les représentants des communautés, d'accroître la visibilité publique des communautés et d'autonomiser les membres et les représentants des communautés.

Une étape supplémentaire sera la mise en place d'un «organe de coordination de la ville pour la planification interculturelle», afin de donner de la place à toutes les associations, citoyens et institutions souhaitant travailler sur le dialogue interculturel et interreligieux.

VINNYTSIA (UKRAINE)

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Plateforme interculturelle
Principal objectif :	Méthodologie et outils de création d'espaces interculturels destinés à encourager la participation intersectorielle et inclusive dans les collectivités à forte diversité
Période de mise en œuvre :	Action en cours

DESCRIPTION DE L'ACTION

Vinnytsia (370 000 habitants) est une ville de la région de Podolie (Ukraine, 9 millions d'habitants) d'une grande richesse culturelle. Sa population se compose d'une mosaïque de cultures. On y retrouve ainsi des communautés polonaise, juive, moldave, tchèque, géorgienne et arménienne, entre autres. Les universités de Vinnytsia accueillent un large contingent d'étudiants venus du monde entier, et notamment des pays arabes et africains.

La communication et les interactions entre les membres de ces communautés ne répondent cependant à aucune sorte d'organisation systémique. D'un point de vue géographique, ces communautés sont implantées de manière aléatoire dans l'agglomération urbaine. Les événements culturels et artistiques sont disséminés aux quatre coins de la ville et se déroulent dans des espaces inadaptés à de tels usages. L'interaction entre les communautés locales elles-mêmes et entre les communautés et la population locale pâtit de l'absence d'un mécanisme organisationnel et d'un lieu physique unique.

Le principal objectif du projet est de créer un « Espace multiculturel de Vinnytsia » (MCSVi), seul lieu de la ville dédié à l'enrichissement mutuel entre les représentants des différentes cultures, afin de créer les conditions nécessaires à l'émergence d'une économie artistique/créative commune née de leur interaction.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

1. revitaliser l'espace culturel public, par la réhabilitation d'un bâtiment abandonné du cinéma « Russia » dans le centre historique de la ville et la création d'un espace public dynamique autour ;
2. améliorer les relations partenariales entre les centres locaux des différentes organisations internationales culturelles ;
3. intéresser davantage de groupes sociaux à la vie culturelle et artistique ;
4. vulgariser les événements culturels, artistiques et éducatifs auprès de la population de la région de Vinnytsia grâce au travail d'organisations culturelles internationales ;
5. créer de l'emploi dans le domaine de la culture.

ANNEXE I – AUTRES PRATIQUES

CITÉS MOBILISÉES CONTRE LA RUMEUR

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Intitulé :	Stratégie de lutte contre la rumeur (ARS)
Principal objectif :	Associer la promotion d'une politique publique à un processus de participation sociale qui vise à combattre la discrimination, à améliorer la coexistence et à tirer parti de la diversité en faisant évoluer les mentalités, les attitudes et les comportements du grand public.
Période de mise en œuvre :	Mise en œuvre dans différentes villes européennes pendant plusieurs années en tant que stratégie municipale de long terme depuis sa première application à Barcelone

DESCRIPTION DE L'ACTION

Plusieurs villes membres du réseau des Cités interculturelles se sont engagées à mettre en œuvre une stratégie de lutte contre la rumeur (ARS). Une fois la décision prise de mener une telle stratégie, la première étape consiste à constituer une équipe cadre et à la former sur l'approche et la méthodologie de lutte contre la rumeur. Un « diagnostic antirumeurs » est ensuite réalisé dans quatre domaines précis : diversité de la ville et ses principaux défis ; initiatives existantes et acteurs à associer en priorité ; recensement des principales rumeurs entourant la diversité et les groupes sociaux ; analyse des rumeurs et inventaire des arguments à y opposer. Vient ensuite la création d'un réseau antirumeurs, une des clés de voûte de l'ARS. Il ne s'agit pas d'une simple politique municipale de plus, mais d'une stratégie municipale de long terme qui nécessite l'engagement et la participation d'une multitude d'acteurs sociaux. La participation sociale est déterminante dans sa réussite, ses effets et sa pérennité. La quatrième étape consiste à former des « agents antirumeurs », l'un des principaux objectifs de la stratégie étant de doter la population des connaissances théoriques, des compétences et des outils pratiques qui leur permettront de lutter plus efficacement contre les préjugés et la rumeur. S'ensuivent la conception et la mise en œuvre d'activités et de campagnes spécifiques de lutte contre la rumeur, qui doivent cibler des groupes précis (jeunes, fonctionnaires, responsables politiques, médias, etc.) et poursuivre des objectifs clairs, notamment celui de remettre en question les préjugés et les rumeurs, ceci grâce à la promotion d'une pensée critique et d'une interaction positive, à une sensibilisation par les arts et par des stratégies de communication créatives, à des discussions sans tabou sur les préjugés et les rumeurs (soit lors de rencontres physiques soit sur les réseaux sociaux), etc.

Les dix villes participant au projet C4i ont évalué les stratégies de lutte contre la rumeur. Elles ont estimé que, dans l'ensemble, l'ARS constituait une approche de mobilisation sociale au niveau local à la fois pertinente, efficace, applicable et reproductible et qu'elle permettait de tordre le cou aux idées fausses et aux rumeurs tout en améliorant les attitudes des individus à l'égard de la diversité et de la migration.

La stratégie a pu être mise en œuvre grâce à la création d'un réseau de collaboration soutenu par la municipalité, qu'a rejoint un large éventail d'acteurs de la société civile (ONG, écoles, bibliothèques, centres culturels et sportifs, universités, associations de quartiers, parents, immigrés, centres religieux, etc.).

Plus de renseignements : [Manuel « anti-rumeurs »](#)